l'inFO réseau•3

Newsletter
Avril 2023

alsace 3

EDITO

Vous n'en savez pas plus sur le projet Tempo de la rentrée ? A part que des tests techniques ont été réalisés le 12 avril et que des groupes de travail sont lancés pour une mise à l'antenne prévu le 4 septembre.
La direction Alsace n'a pas encore communiqué sur la nouvelle grille de la rentrée pourtant, cette dernière va avoir un sacré impact pour tout le personnel concourant aux éditions des journaux télévisés.
Les nouveaux horaires et la durée des nouveaux JT ainsi que la coordination entre le siège et les régions ne sont pas des sujets à minimiser. Charge de travail supplémentaire et des fins de service plus tardives.
Les charentaises vont devoir nous attendre le soir !
La direction nous dit qu'elle est en phase de modélisation … Petit décryptage : comment faire rentrer du plus avec le même nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein) ?
On vous en dit un peu plus dans ce compte-rendu. Bonne lecture et surtout si vous avez des questions, faites-les nous remonter !

Emeline Droxler
Titulaire de l'Instance de Proximité de France3 Alsace
Elue au CSE Réseau - Déléguée Syndicale Centrale FO

Points traités lors de l'Instance de Proximité d'Avril 2023



Développement de l'offre régionale

Le projet TEMPO se précise

Dans le cadre de l'information consultation des CSE, les élus ont reçu les documents des retours des 4 groupes de travail et un document de 191 pages qui formalise le projet tempo. Des précisions importantes sur l'impact que ce projet engendre tant sur la programmation des nouveaux horaires et de son contenu, que sur l'architecture de la nouvelle organisation.

FO se tient à votre disposition pour vous donner les infos que vous cherchez et nous sommes là aussi pour relayer vos questions.

Comme vous le savez, Strasbourg a été une des 4 antennes à avoir réalisé un premier test. La fluidité des échanges éditoriaux et techniques entre le siège et les régions ont été testés. Globalement, cela s'est bien passé. Lors du débriefing les antennes ont fait les mêmes constats, le but étant d'améliorer les process pour la rentrée du 4 septembre. Certains aspects méritent des améliorations comme le nommage des sujets, écrire un seul et unique workflow pour les pistes son (c'est l'actuel sur le réseau qui sera choisi), la solution des bulletins paraît plus pertinente pour se partager les informations plutôt que d'utiliser les widgets. On a constaté qu'il était essentiel de dynamiser le JT par la mise en image (un réal était présent et fera des propositions) et par l'intervention de journaliste via le hub.

Un prochain test en Alsace aura lieu fin mai.

Après lecture des différents documents, sur l'organisation de travail, la direction Alsace a fait une projection des nouveaux plannings pour septembre. Tous ceux qui contribuent aux JT sont impactés.

Côté technique, la direction a l'intention de décaler les plannings des techniciens, les vacations commenceront plus tard pour finir également plus tard … A la rédaction, les ETP présents aujourd'hui sur le 18H30 basculent sur le JT. **Cela suffira t-il ?**

Combien de salariés supplémentaires faut-il pour que Tempo et les émissions se fassent sans faire de casse après quelques mois de mises à l'antenne ? Nous n'aurons pas de réponse. On nous répond que Nadine Mougel (directrice financière Grand Est) et Christian Phillips (directeur délégué aux moyens et à la performance opérationnelle) planchent sur le sujet.
Les groupes de travail en Alsace pour cogiter sur le JT version 4 septembre ont démarré.

ici 12/13



ici 19/20

Delphine Ernotte, Présidente de France Télévisions et **Philippe Martinetti**, directeur du réseau France 3, tous deux en visite à Strasbourg le 14 avril ont bien confirmé la **création de 60 postes sur le réseau**. Voici les 3 critères sur lesquels ils vont s'appuyer pour les dispacher :
1/ Soutien fort filière édition (de la scripte, en passant par chef d'édition, et les adjoints)
2/ Là où il y a déficit structurel (mono antenne)
3/ accompagnement mobilité Paris vers région
Combien de postes sur les 60 pourra t-on récupérer en Alsace ?
FO souhaite que la direction Alsace fasse rapidement sa projection ETP pour la rentrée, afin qu'elle puisse demander les postes nécessaires.

On a interrogé la direction à propos des programmes régionaux. Tempo n'aura pas d'impact sur les émissions, elles sont reconduites à la rentrée.

Information magazine réseau

Toujours dans le cadre de Tempo, la direction nous informe qu'à partir de la rentrée un magazine sport sera diffusé le samedi à midi dans le cadre de la nouvelle grille de septembre sur l'ensemble du réseau. Le Grand Est sera (un peu) mis à contribution.
Nos collègues RP d'Amiens nous ont transmis un peu plus de précisions :

- Diffusion chaque semaine de 12h07 à 12h24 avant le JT à partir du 9 septembre (sauf pendant les vacances d'été et de Noël).
- La présentation sera assurée par Émilie Montcho (journaliste en poste à Amiens).
- La responsabilité éditoriale de ce magazine est aux mains d'une rédactrice en chef adjointe de Strasbourg (Lucile Guillotin).
- Les sujets seront puisés dans le réseau. Le lundi aura lieu la prépa et la conférence de rédaction (probablement en visio au vu de la situation géographique des intervenants).
- Le vendredi aura lieu l'enregistrement à Reims sur un plateau avec fond vert.



Marc Schmitt remplacera Renaud Hartzer sur le poste de rédacteur adjoint à partir du 1er juillet 2023. (Mobilité interne)
Poste n° 1853 technicien.ne vidéo en remplacement de Kévin Konrath. Le détachement de Jérôme Bonapfel en cours est prolongé jusqu'au 31 mai.
Poste Scripte n°6234 : après validation au COCA de mars, Estelle Deniaud nous rejoindra en CDI à partir du 1er juin.
Poste n° 7024 de Journaliste Rédacteur Reporteur au sein de la rédaction de Mulhouse (ex Loic Schaeffer) : les entretiens ont débuté
Poste Journaliste bilingue alsacien n°6747 : plusieurs candidatures, non traitées à ce jour.



Dans le cadre de l'accord Télétravail signé en mars 2021, les directions locales de proximité doivent réaliser un bilan semestriel de la mise en place du Télétravail. Où en est-on en Alsace à ce jour ?
37 salariés ont un avenant télétravail, 9 bénéficient d'un avenant à jours fixes et 26 bénéficient d'un avenant à jours variables. Et 2 salariés ont un avenant TT mixte (jours variables + mixtes).
Pour rappel le salarié qui a un des jours télétravaillés fixes, aucune action à faire. Ces jours sont déversés directement dans monKiosque. Par contre, les salariés ayant des jours télétravaillés variables, c'est à eux de le déclarer dans monKiosque et le manager valide ou non. Attention la demande doit être faite au plus tard le jeudi de la semaine précédente.
Pour ceux qui font de moins de 40 jours, c'est considéré comme du travail occasionnel. Pas besoin d'avenant et cela ne donne donc pas lieu au versement de l'allocation forfaitaire.
Même si le cas est peu courant, un CDD peut prétendre au télétravail, maximum 50 % de son temps avec un avenant.
29/37 salariés ont suivi le e-learning «passeport télétravail». En sachant que ce module doit être effectuée dans les 3 mois qui suivent la signature de l'avenant, on se demande bien pourquoi il y a encore 8 personnes qui ne l'ont pas suivi !

Débriefings techniques

Les technicien(ne)s de régie souhaitent être destinataires des rapports techniques, faits tous les soirs, après le JT, par les cadres de régie. La direction ne répond pas favorablement à cette demande. Pourquoi ce manque de transparence ? Ce mail nous dit-on n'est pas qu'un compte rendu du JT, c'est un document de liaison qui donnerait d'autres informations de travail qui n'ont pas vocation à être diffusées. Cela se comprend mais rien n'interdit d'extraire juste la partie débriefing ! **Une chose est sûre, le débrief en fin de JT est absolument indispensable.**

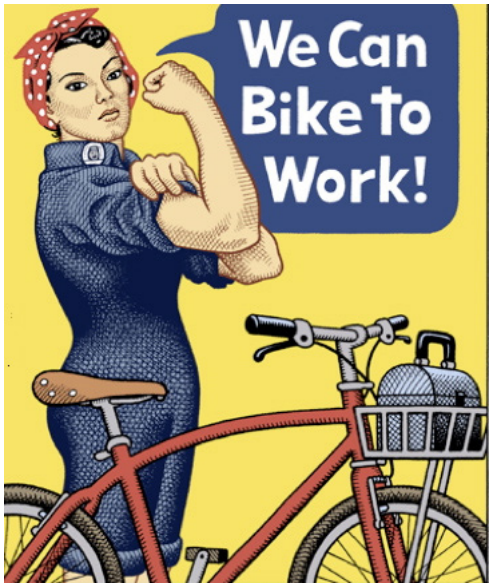
Point alerte rédaction

Pour rappel, un diagnostic a été fait par le cabinet ACCA, suivi d'une restitution au personnel de la rédaction. L'équipe de veille locale (EVL) continue de se réunir tous les 15 jours.
Un plan d'actions est en cours d'élaboration. Certaines actions ont été mises en place comme par exemple :
Clarification des rôles des périmètres par le partage des tâches entre les adjoints et la rédactrice en chef.
Constitution d'une équipe de journalistes prévisionnistes
Réactivation des pôles de compétences (santé, société, économie, sport etc ..) afin de mieux alimenter le prévisionnel.
Ces petits pas suffiront - ils ?

Et si le vélo devenait un moyen de transport au sein de l'entreprise ?

Depuis le choix de ne pas reconduire l'expérimentation "Vélo-Cargo" en janvier 2023, plusieurs équipes de tournage sont parties sur le terrain avec leur propre vélo ou les vélos du CSE. Sont-ils assurés dans ce cas ? La direction nous confirme que NON, les salariés n'ont pas l'autorisation de prendre leur vélo pour une question d'assurance, seules les voitures de service sont autorisées. Une note aux salariés sera faite dans ce sens.

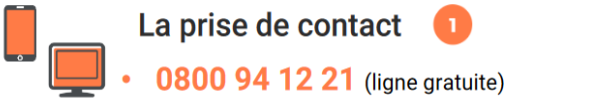
Dans le cadre de travail les mobilités durables, les élus posent la question suivante : Est-il envisageable d'avoir une flotte de vélos comme moyen de locomotion ? La direction ne nous dit pas non, mais pas oui non plus. C'est un sujet qu'il faut investiguer, se renseigner sur l'aspect sécurité, assurance et gestion des vélos.



Qualité de vie au travail et conditions de travail (QVCT)

Lors de cette instance, la direction nous a présenté 2 bilans : celui de l'accompagnement social (Responsage) et le bilan des psychologues (Acca), les représentants de Proximité de l'instance Alsace ont été frustrés par 3 choses : Pas de bilan écrit/Un bilan oral présenté comme Grand Est et non pas Alsace (Nous apprenons lors de cette réunion que c'est à la demande de la DSQVT (Direction de la Santé et de la Qualité de vie au Travail) /un bilan avec peu d'indicateurs.
Il est plutôt difficile de fournir un travail d'analyse précis et efficace dans ces conditions.
Pour les élus FO, ceci est un non-sens pour le travail de proximité, voire de la qualité empêchée.

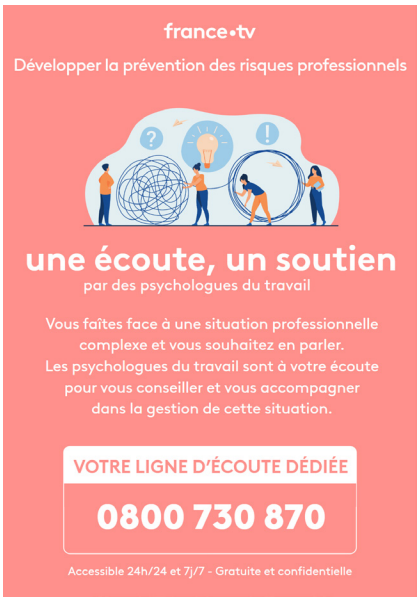
Bilan assistante sociale (Responsage),en présence de Malika Blancard



Pour le Grand Est, le nombre d'accompagnement a augmenté. Nous apprenons que 12 salariés en Alsace (sur les 23 du GE) ont bénéficié d'un accompagnement.
Les principales demandes avaient pour objet :
1) La santé au travail
2) Le logement
3) Les aidants familiaux

Bilan psychologue du travail (ACCA) – en présence de Clémentine Crépin

Au vu de nos remarques lors de notre préambule, Clémentine Crépin, la référente psychologue Grand Est du groupe Acca a essayé de nous dresser son bilan, au plus proche de la réalité de notre site. Le comparatif avec 2021 n'a pas été possible car la société ACCA est prestataire au sein de FTV depuis 2022.
Au niveau du Grand Est, il y a eu 45 entretiens dont 13 en Alsace (7 pour la ligne dédiée salariés, 2 pour la ligne managers et 36 rendez-vous en présentiel).



Le facteur Gollac * le plus sollicité en 2022
- Les relations de travail dégradées (55,8%) suivies des exigences au travail (16,3%)

Les thématiques principales sont :
- Les relations conflictuelles avec les collègues
- La charge de travail
- Les conflits avec la hiérarchie

Pour FO il est urgent de réagir à ces conflits. Les feux ne s'éteignent pas tout seuls …
Il peut également y avoir des situations plus individuelles comme des problèmes familiaux, des problèmes d'anxiété et des sentiments de harcèlement. Sur l'antenne Alsace, nous avons la chance de bénéficier de la présence de la psychologue une fois par mois sur site.

* Les 6 grands facteurs de risques psychosociaux du rapport Gollac : intensité et temps de travail / exigences émotionnelles / autonomie et marches de manœuvre / rapports sociaux et reconnaissance au travail / conflits de valeur / insécurité de la situation de travail

Au vu des échanges, **FO demande de pouvoir réaliser un questionnaire RPS, qui serait envoyé à tous les salariés, afin d'avoir une analyse fine des risques psycho sociaux car comme on le sait, les RPS ont un impact physique et mental sur les salariés. Cette démarche s'inscrirait complètement dans le travail du document unique d'évaluation des risques professionnels. (DUERP)**

Au niveau du collectif, le service Acca intervient également pour des problématiques, dites collectives, suite à l'alerte à la rédaction par exemple, où un diagnostic a pu être réalisé.
Mme Crépin intervient également dans les EVL (Équipe de Veille Locale) organisées par le service RH.
Elle participe également aux réunions d'instance de proximité lors de la présentation des bilans absentéisme.

Pour 2023, elle a participé à la journée journées QVT et sera présente aux ateliers DUER.
Il est envisagé d'organiser sa journée de présence sur site lors des petits déjeuners mensuels de la direction.

Pour rappel, tous les entretiens sont confidentiels sauf si le salarié donne son accord pour en parler afin de dénouer la situation.
Les élus FO vous rappellent les numéros de lignes pour joindre le service ACCA des psychologues du travail (Le service est accessible 24h/24 et 7j/7) :
- 0800 730 870 pour les salariés
- 0800 730 875 ligne pour les RH, RP et managers

La prochaine instance de proximité se tiendra le 5 mai.
N'hésitez pas à nous poser vos questions ! En attendant, prenez soin de vous.

Vos représentants FO Alsace



Petit rappel pour votre déclaration d'impôts !

